

CSRD – Faire respecter la transparence environnementale

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2026

La directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) impose aux grandes entreprises de publier des informations précises sur leurs impacts environnementaux et sociaux. Elle constitue un levier essentiel pour garantir la transparence et la responsabilité des acteurs économiques. Pourtant, plusieurs grandes entreprises pétrochimiques européennes ont fait le choix de ne pas intégrer dans leurs rapports les effets environnementaux liés à la production de produits chimiques dangereux. Elles considèrent, à tort, que ces éléments ne relèvent pas de leurs obligations de transparence. Ce choix constitue une stratégie contraire à l'esprit et aux objectifs de la législation européenne, d'annonce l'eurodéputé (PSE) Christophe Clergeau.